

Investissement Canada—Loi

un avantage au détriment d'investisseurs canadiens éventuels. C'est une forme de discrimination qui existe depuis beaucoup trop longtemps au Canada et l'adoption du projet de loi ne fera qu'aggraver la situation.

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, je suis très heureux de pouvoir participer à un autre débat sur ce projet de loi et surtout sur la motion n° 19. J'hésitais un peu à me lever, monsieur le Président, parce que je voulais donner l'occasion aux députés conservateurs de prendre la parole. Je sais qu'en leur for intérieur, ils voudraient participer au débat, mais j'imagine qu'ils ne le pourront tout simplement pas. Quelqu'un du côté des tories le leur a probablement interdit. Ayant reçu des ordres de leurs supérieurs, ils ne pourront pas s'exprimer comme ils le voudraient. Je tiens donc à profiter de cette occasion pour le faire à leur place, car je pense qu'ils ont besoin de nous et qu'ils comptent sur notre aide.

Des voix: Oh, oh!

M. Boudria: Le chahut provenant des deux déversoirs le confirme, monsieur le Président.

Selon notre parti, le ministre et aussi le président du comité, bien entendu, ont rejeté jusqu'ici toutes les tentatives des libéraux pour améliorer le projet de loi en autorisant le ministre à promouvoir l'investissement de Canadiens. Comme nous le savons tous, le ministre veut seulement exercer des pouvoirs négatifs, et même cela, très rarement. Malheureusement, le ministre ne semble pas tenir du tout à participer lui-même au débat ni même à obtenir ces pouvoirs et à les partager avec ses collègues du cabinet. Il veut tout faire à lui seul et prendre ses décisions en secret, comme son gouvernement ne le fait que trop souvent.

J'aurais cru que certains des députés conservateurs, qui veulent plus de transparence au gouvernement et qui ont prôné ce principe pendant la dernière campagne électorale, se lèveraient aujourd'hui pour exiger du ministre qu'il change cette façon de procéder.

J'ai reçu un petit dépliant dont je voudrais vous parler, monsieur le Président. Il s'intitule «Bureau des conférences du Parti progressiste conservateur du Canada». Selon ce dépliant, s'il y a une réunion dans la circonscription d'un député, celui-ci peut s'adresser à ce service et obtenir que des députés de l'arrière-ban, des sénateurs ou des secrétaires parlementaires y prennent la parole. C'est de la publicité trompeuse, monsieur le Président. Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Côté) devrait faire enquête à ce sujet. Nous savons tous que les députés conservateurs de l'arrière-ban ne parlent pas. Je n'ai pas encore vu un seul député de l'arrière-ban conservateur parler de cette mesure, sauf peut-être la députée de Calgary-Sud (M^{me} Sparrow), qui a fait quelques brèves observations il y a quelques jours. Pourtant, les députés qui siègent à l'autre bout de la Chambre et qui sont ici aujourd'hui devraient faire un apport important au débat de ce projet de loi. Il y a des usines dans sa circonscription, et comme ceux qui y travaillent voudraient qu'on protège leurs emplois, ils aimeraient bien que le député et ses collègues, dont la représentante

de Montréal-Mercier (M^{me} Jacques), prennent part au débat. Nul doute qu'ils se prononceront en faveur de modifier le projet de loi de la manière proposée par les libéraux.

• (1115)

Des voix: Oh, oh!

M. Boudria: Évidemment, si le ministre avait les intérêts des Canadiens vraiment à cœur, s'il voulait vraiment agir pour le mieux, il retirerait tout simplement son projet de loi. Toutefois, sachant qu'il y a peu de chances que cela se produise, nous avons donc voulu présenter une série d'amendements solides et positifs, afin de convaincre le gouvernement qu'il est possible de récupérer cette mesure, pourvu que les députés conservateurs veuillent bien comprendre que ces modifications s'imposent absolument. Nous n'avons pas réussi jusqu'ici à les convaincre, mais nous n'abandonnons pas la partie; nous allons continuer à défendre vigoureusement à la Chambre les intérêts des Canadiens, car les députés conservateurs de l'arrière-ban en sont incapables ou ils s'y refusent. Je suis sûr, monsieur le Président, que vous le comprenez et qu'en temps opportun, vous soutiendrez, bien sûr, la cause des Canadiens, étant donné que les ministériels ne le font pas.

Notre parti voudrait qu'il incombe officiellement au ministre de partager les renseignements qu'il possède avec les autres ministères et organismes de l'État. Depuis l'affaire Domtar, entre autres, nous savons que ce ministre n'a pas à cœur les intérêts des régions; or, il pourrait en être de même de ses successeurs.

J'ai vis-à-vis de moi le ministre des Travaux publics (M. La Salle). Puisqu'il est en quelque sorte chargé de conclure des marchés pour l'État, il sait de quelle façon le gouvernement mène ses affaires et que ses méthodes lui attirent parfois des critiques. Néanmoins, comme il connaît bien ce domaine et qu'il vient du Québec, il sait, ainsi que le député de Dollard (M. Weiner), qu'il importe de tenir compte des régions lorsqu'il faut prendre des décisions de ce genre qui risquent d'être préjudiciables aux emplois des Canadiens. Pour illustrer mon propos, il suffit de rappeler l'affaire Domtar qui est loin d'être la seule où le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) a imposé à tous ses décisions unilatérales. Mon collègue d'en face manifeste sa désapprobation mais, bon député comme il l'est, il est au courant de toutes les pressions qui ont dû être exercées sur le ministre avant que celui-ci, sur les instances des mandarins du cabinet, ne revienne enfin sur sa position, sans quoi la province en question aurait été laissée pour compte. Or, il se pourrait que d'autres situations ne donnent pas lieu à des démarches aussi pressantes. Les ministres auraient par conséquent leurs coudées franches et pourraient ne pas agir dans l'intérêt national.

Il en est de même dans plusieurs autres secteurs. En effet, le ministre de l'Expansion industrielle régionale a des idées mettons, assez particulières, en matière d'investissement étranger. Il croit que tous les investissements devraient être autorisés au Canada même si cela devait entraîner la disparition d'emplois canadiens.